

Bulletin municipal PRINTEMPS 2020



Le Petit Millançois















Vie communale p.2

Vie locale p.9

Intercommunalité p.14

Vie associative p.17

Renseignements p.23







Berry Services

Prestations espaces verts pour professionnels et particuliers Prestations agricoles Achat et vente de bois Clôtures

Berry Julien

2 rue du couvent 41200 Millançay

06.81.04.87.83

julienberry@hotmail.fr



FERRONNERIE D'ART J-M GODART

3, rue du Plessis 41200 Millançay Tél. 07 88 82 43 71

jm.godart41@orange.fr

RETROUVEZ NOUS SUR LEBONCOIN.FR EN TAPANT GLORIETTE DANS LE TITRE OU SUR FACEBOOCK "JEAN-MICHEL GODART"



TOLERIE

PEINTURE

"LES FOSSES" - 41200 MILLANÇAY Tél. 02 54 96 04 79 - Fax : 02 54 96 07 52 - Tél. Voit. 06 10 74





AIGRET MENUISERIES SARL

Fabien Aigret
Route de ROMORANTIN 41200 MILLANCAY France

Tél 02 54 96 64 26 Fax 02 54 96 02 83 aigretmenuiserie@orange.fr

www.aigret-menuiseries.com





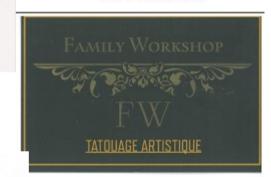
PLAUT Sébas

te de 20 ans au service de l'habitat Port.: 06 71 11 78 20

X Peinture Int. / Ext. X Enduit ciré X Revêtement Sols et Murs X Peinture Ravalement X Vitrerie X Papier peint X Démoussage de toitures

Devis gratuit

plautseb@wanadoo.fr 8, rue du couvent - 41200 Millançay Tél.: 02 54 96 08 50





WWW.INTEGRATIONETDOMOTIQUE.FR

CEDIA MEMBER

HI-FI - HOME CINEMA - MULTIROOM SALLE DE CINÉMA PRIVÉE - ACOUSTIQUE RÉSEAUX WIFI - CONTRÔLE D'ACCÈS DOMOTIQUE

SIMOND ALEXANDRE 06 83 20 57 23

3 RUE DE VARENNE 41200 MILLANÇAY

CONTACT@INTEGRATIONETDOMOTIQUE.FR



David VAUQUELIN

Plomberie, chauffage, électricité.

Tél. fixe: 02 36 38 60 36 Tél. port.: 06 43 80 58 81 Mail: davidvauquelin@live.fr

12, rue du Colombier. 41200 - MILLANCAY

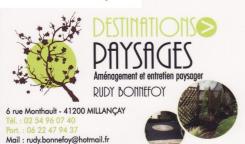


bio et/ou locaux dans le but de valoriser les invendus et de limiter le gaspillage.



Fabrication à MILLANCAY (41200) par Anaïs PERDEREAU / EDON N° SIRET : 853 511 269 000 13 E-mail: sqaw@free.fr









Chères Millançoises, chers Millançois,

Le 15 mars dernier, dans un contexte inédit : début de la pandémie et une seule liste électorale, 297 électrices et électeurs se sont déplacés, malgré tout, pour accomplir leur devoir civique. Soit une participation légèrement supérieure à la moyenne départementale.

Je remercie donc tous ceux qui, en prenant toutes protections sanitaires, se sont intéressés à l'élection du nouveau Conseil Municipal et par conséquence à l'avenir de notre commune.

Notre nouvelle équipe, qui rassemble expériences et nouvelles compétences, s'est engagée comme nous l'avions annoncé :

- à préserver l'avenir de ses écoles et fédérer sa jeunesse,
- à renforcer la solidarité et le lien social entre les générations,
- à développer son attractivité par la valorisation de son potentiel urbain, paysager et touristique,
- à mettre en valeur, ses commerces, ses artisans, et ses producteurs locaux,
- à sécuriser par la vidéosurveillance les biens publics et privés,
- à soutenir ses Associations, Sportives, Culturelles et Festives.

Les postes clés, comme les finances et les affaires scolaires restent entre les mains d'adjoints d'expérience : Pascal Lieuve et Philippe Jacquet.

Erwan Grux, conseiller municipal sortant, réunit toutes les qualités pour prendre en charge les Affaires Sociales, les relations avec les Associations et la jeunesse.

Thierry Pascault assure la succession d'Alain Delarbre dans les domaines de l'urbanisme et des travaux. Il cumule les connaissances théoriques et pratiques acquises dans l'exercice de sa profession.

Les responsabilités de l'exécutif constitué de 4 adjoints en activité, seront partagées par dix conseillers municipaux tous volontaires pour apporter leur contribution .

Nous vous renouvelons tous nos remerciements pour nous avoir accordé votre confiance, pour ce deuxième mandat, avec comme priorités : le développement de notre commune et le bien vivre de ses administrés.

Bien à vous,

Philippe AGULHON Maire de Millançay



PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026



BUREAU EXECUTIF

AGULHON Philippe

LIEUVE Pascal

JACQUET Philippe

2ème Adjoint

GRUX Erwan

PASCAULT Thierry

Maire

1er Adjoint

2ème Adjoint

CONSEILLERS MUNICIPAUX

CHARBONNIER Annick LOUIS-DREYFUS Philippe

CHARPENTIER Linda VOGEL Jean François

PERDEREAU EDON Anaïs VOGE Jean Michel

CORRIGNAN Adeline DAVID Philippe

ROBIN Flore DUSSAUZET Philippe

TRAVAUX

Espace multisports

Le conseil municipal a décidé la création d'un espace multisports à proximité du tennis couvert.

Cette plateforme de 12m x 25m, permet de pratiquer de nombreux sports d'équipe, tels que :

- football, basket, volley, hand-ball, tennis, badminton.

Suite à la consultation des entreprises lancée en octobre 2019, le conseil municipal, lors de la séance du 16 décembre 2019, a décidé d'attribuer les travaux aux entreprises suivantes :

• Lot n°1 : Terrassement et réalisation d'une plateforme en béton revêtue d'un enrobé posé à chaud,

Attribué à l'entreprise Clément TP pour un montant de 19 838,80 € HT soit 23 806,56 € TTC

• Lot n°2 : L'Aménagement de l'aire de jeux comprenant les équipements sportifs, la clôture en acier inoxydable, les frontons (hauteur 3 mètres) équipés de filets de basket, les poteaux multifonctions avec un filet central, le revêtement de sol en gazon synthétique avec tracés incrustés.

Attribué à la société CASAL SPORTS pour un montant de 34 098,00 € HT soit 40 917,60 € TTC Le coût total de l'opération est arrêté à la somme de 53 936,80 € HT (rappel estimation initiale 67 000 € HT)

Le financement de cette opération est assuré comme suit :

- DSR 10 787,36 €
- DETR 16 181,04 €
- Communauté de communes 13 000,00 €
- Commune de Millançay 13 938,40 €.

Compte-tenu des conditions de reprise d'activité des sociétés, la date prévisionnelle d'ouverture de l'espace multisports est prévue fin juillet 2020.



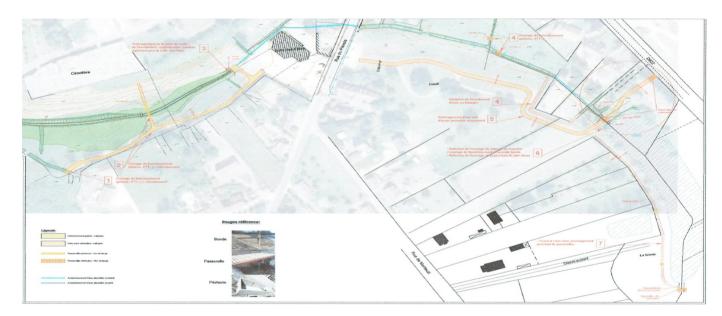
Vue à titre d'exemple

Aménagement champ de foire et vallon.

Cette étude porte sur les aménagements hydrauliques recommandés par le service de l'eau et de la biodiversité, ainsi que la création d'un passage piéton et véhicules légers de secours entre l'étang des Millançois et le champ de foire. Concernant ce dernier point, les démarches ont été engagées auprès des propriétaires pour négocier l'acquisition des terrains permettant cette liaison.

Les études sont en cours pour produire le dossier de déclaration des travaux qui sera transmis à la préfecture pour avis avant travaux.

Dès l'accord de la préfecture, les premiers travaux seront engagés dès 2020 pour se terminer en 2021.



Périmètre du projet

Les travaux porteraient, notamment sur :

- la création d'un fossé de décharge le long de l'étang des Millançois,
- la remise en état du déversoir et de la bonde,
- la création d'un accès pour véhicule léger de secours depuis la RD 922,
- L'aménagement paysager du vallon,
- La création d'ouvrages de franchissements du fossé pour les piétons.

Restaurant



Le conseil municipal a décidé de poursuivre les études de réhabilitation du bâtiment situé 2 rue du Plessis, en vue de créer un restaurant.

La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par le cabinet d'architecture MJL, situé à Fleury-les-Aubrais. Le dossier d'avantprojet détaillé APD est en cours de validation. Le permis de construire a été déposé le 23 juin.

Cette étude doit permettre d'élaborer les dossiers de demandes de subventions auprès du département, de l'État et de la région, qui seront présentés en fin d'année 2020.

Selon le montage du financement, la livraison des ouvrages pourrait avoir lieu en 2022.

Réhabilitation de l'appartement 2 rue des Carnutes

Depuis le mois de septembre 2019, l'appartement situé 2 rue des Carnutes est inoccupé.

Après avoir aménagé le RDC, loué à la société IED&CO, le conseil municipal a décidé d'entreprendre les travaux de remise en état de l'appartement situé à l'étage.

Les travaux portent sur :

- le remplacement des fenêtres de toit,
- la modernisation de la salle de bains,
- La mise en conformité de l'installation électrique,
- la création d'un coin cuisine,
- la peinture et les revêtements de sol.

Le montant total des travaux est estimé à 28 000,00 € TTC.

S'agissant de travaux de remise en état, cette dépense est inscrite au chapitre «entretien des biens communaux».

Les travaux ont commencé au début du mois de mai, avec le remplacement des fenêtres de toit, réalisé par l'entreprise Corbeau, pour se terminer au mois de juillet 2020.

Cet appartement sera loué dès la réception des travaux.

URBANISME

Schéma de cohérence territoriale SCoT

RAPPEL : Le Schéma de Cohérence Territoriale SCoT est établi sur le périmètre du Pays de Grande Sologne qui comprend 3 Communautés de Communes (Cœur de Sologne, Sologne des Rivières et Sologne des Étangs).

Le projet de Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD), pièce essentielle du SCoT, a été transmis à la DDT pour avis.

Compte-tenu des conditions sanitaires, les réunions avec les services de l'État, les partenaires associés (PPA), ainsi que la réunion publique sont reportées ultérieurement.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi

Les études du PLUi, actuellement suspendues, seront reprises dès que le PADD du SCoT sera validé.

Remerciements

Mon mandat a pris fin mi-juin et cet article est le dernier que je rédige.

C'est l'occasion, pour moi, de remercier Mr le Maire Philippe Agulhon, Pascal Lieuve, Philippe Jacquet pour la qualité des échanges et du travail effectué auprès d'eux. J'y associe les membres du conseil qui m'ont aidé dans cette tâche.

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale pour l'assistance qu'elle m'a apportée durant tout mon mandat.

Alain DELARBRE

FINANCES

Les comptes du budget 2019 ont été approuvés en réunion du conseil municipal le 19 juin 2020.

Le bilan 2019 fait apparaître les situations suivantes :

Budget principal

. Un excédent de fonctionnement capitalisé : 104 381,76 €
. Un déficit d'investissement : -9 415,64 €

Notre budget principal 2019 présente donc un excédent global de **94 966,12 €**, conforme à nos prévisions.

Les 2 dépenses majeures inscrites en investissement sont la réfection du campanaire pour 69 609,50 € et le règlement de la facture de l'amélioration du réseau d'éclairage public pour 90 459,62 €.

Budget eau et assainissement

. Un excédent de fonctionnement : 114 373,19 €
. Un excédent d'investissement : 111 054,92 €

Ce budget présente donc un excédent global de **225 428,11 €** qui sera affecté en réserves nécessaires aux travaux à prévoir sur notre réseau d'eau devenant vieillissant.

Pour 2020, l'élaboration du budget principal a été réalisée en tenant compte des éléments majeurs suivants :

- la réhabilitation de 2 biens communaux (rue de Varennes à des fins de logement, rue du Plessis : étude pour la création d'un restaurant),
- la rénovation des voies communales de circulation.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix de maintenir inchangé le taux d'imposition des taxes directes locales. Elles s'établissent comme suit pour 2018 :

Taxe d'habitation compensé par l'état

Taxe foncière sur le bâti 17,00%
Taxe foncière sur le non bâti 38,00%

Présentation synthétique de nos deux budgets

(Voir page suivante)

Pour la commission finances

Pascal LIEUVE

Budget principal

Chapitre	Budgétisé
Dépenses de fonctionnement	575 140.59 €
Charges à caractère général	205 362.19 €
Charges de personnel et frais assimilés	250 334.89 €
Dépenses imprévues	0.00 €
Virement à la section d'investissement	0.00€
Opération de transfert entre sections	3 531.09 €
Autres charges de gestion courante	106 479.06 €
Charges financières	9 433.36 €
Charges exceptionnelles	0.00 €
Recettes de fonctionnement	679 522.35 €
Résultat de fonctionnement reporté	42 361.61 €
Atténuation de charges	4 203.00 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	53 395.85 €
Impôts et taxes	355 571.46 €
Dotations, subventions et participations	188 367.41 €
Autres produits de gestion courante	35 427.29 €
Produits exceptionnels	195.73 €
Dépenses d'investissement	351 939.91 €
Solde de la section d'investissement reporté	104 281.79 €
Emprunts et dettes assimilées	57 356.34 €
Immobilisations incorporelles	13 876.80 €
Immobilisations corporelles	176 424.98 €
Dépenses imprévues	0.00 €
Recettes d'investissement	342 524.27 €
Opérations de transfert entre sections	3 531.09 €
Dotations, fonds diverses et réserves	154 716.70 €
Subventions d'investissement	93 976.48 €
Emprunt et assimilé	90 300.00 €

Budget eau et assainissement

Chapitre	Budgétisé
Dépenses de fonctionnement	46 402.51 €
Charges à caractère général	346.00 €
Dépenses imprévues	0.00€
Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 241.25 €
Virement à la section d'investissement	0.00€
Charges financières	4 815.26 €
Recettes de fonctionnement	160 775.70 €
Excédent de fonctionnement reporté	45 047.99 €
Opération de transfert entre sections	8 029.32 €
Vente de produits fabriqués	107 698.39 €
Dépenses d'investissement	27 418.30 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 029.32 €
Emprunts et dettes assimilées	19 388.98 €
Immobilisations incorporelles	0.00€
Immobilisations corporelles	0.00€
Recettes d'investissement	138 473.22 €
Solde d'exécution reporté	45 715.90 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 241.25 €
Dotations, fonds diverses et réserves	0.00€
Subventions d'investissement	0.00€
Autres immobilisations financières	51 516.07 €

VIE SCOLAIRE

STABILITE DES EFFECTIFS DANS LES ECOLES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTER-COMMUNAL (RPI) A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2020.

A la rentrée prochaine, en fonction des effectifs prévisionnels donnés lors du conseil d'école du 9 mars 2020, quatre-vingt-trois élèves seraient scolarisés dans les écoles de Millançay et de Villeherviers. L'organisation pédagogique sera identique à celle de l'année précédente; les enfants seront accueillis dans quatre classes.

Douze élèves de CM2 viennent de terminer leur scolarité au sein du R.P.I et vont rejoindre le collège à la rentrée ; nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite dans leurs études secondaires.

Bienvenue aux quinze élèves scolarisés en Petite Section et en toute Petite Section à la rentrée.

REOUVERTURE PROGRESSIVE DES ECOLES DU R.P.I.

Suite à différentes réunions entre les différents membres de la communauté éducative, nous avons choisi de rouvrir l'école de Millançay le 18 mai et celle de Villeherviers le 12 mai en respectant les préconisations du protocole sanitaire publié début mai. L'accueil des élèves s'est fait sur la base du volontariat des parents, et en fonction des places disponibles.

Malgré les contraintes rencontrées, nous entendons à nouveau résonner les voix des enfants au cœur de nos villages, symbole d'une vie qui reprend.

Nous remercions les équipes enseignantes et les agents pour les efforts consentis pendant cette période singulière, mais également toutes les personnes bénévoles qui se sont investies au mois d'Avril pour la confection de masques en tissu pour les enfants, au cas où le protocole sanitaire aurait exigé le port du masque obligatoire à l'école pour les élèves.

ELECTION DU BUREAU DU SIVOS

L'organe délibérant du SIVOS est composé de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants par commune.

- Commune de Loreux :
- 2 délégués titulaires : Mme Rossetto, M.Hérisset, 2 délégués suppléants : Mme Kuntz, Mme Mayer.
- Commune de Millançay :
- 2 délégués titulaires : Mme Charpentier-Vauquelin, M.Jacquet, 2 délégués suppléants : Mme Robin, M.Agulhon.
- Commune de Villeherviers :
- 2 délégués titulaires : M.Bessonnier, M.Delorme, 2 délégués suppléants : Mme Bro, M.Auger.

Les délégués du syndicat se sont réunis le mardi 9 juin à la salle des animations de Loreux pour élire son nouveau bureau constitué d'un président et d'un vice-président.

M. Jacquet et M. Hérisset ont été élus respectivement président et vice-président.

CHANGEMENT DE SECRETAIRE DU SIVOS

Mme Monne qui assumait les missions du secrétariat du SIVOS a demandé à cesser ses fonctions le 30 avril 2020. Nous la remercions pour son investissement depuis 2017.

Mme Monne est remplacée par Mme Levent, également secrétaire de la mairie de Loreux. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Arts visuels des élèves de la classe de Mme Toublanc.

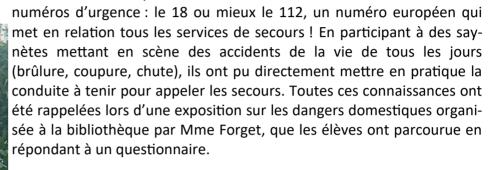
Pour le Sivos, **Philippe Jacquet**, Président VIE LOCALE S

École de Millançay TPS-PS-MS et CE1-CE2

En février, les élèves de la maternelle ont planté des bulbes de tulipes et de crocus dans la cour. Pour partager les plaisirs de la lecture, Mme Forget leur a fait découvrir le kamishibaï, un théâtre d'images qui se succèdent en illustrant un récit sur le thème du loup.

Pendant plusieurs semaines, les CE1-CE2 ont pratiqué le «quart d'heure lecture » destiné à promouvoir la lecture personnelle, où chacun, même la maîtresse, prend le temps de lire le livre de son choix.

La classe a été reçue à la caserne par Mrs Jahan et Cousseau, pompiers de Millançay, pour comprendre la diversité des dangers domestiques et l'attitude à adopter en cas d'accident. Les élèves ont mémorisé les



Le prix littéraire des Incorruptibles, financé par la bibliothèque, a été mis en place dans les deux classes. Il s'agit de lire une série d'albums pour déterminer le livre préféré des élèves lors d'un vote très officiel. Cependant ce projet a été perturbé par l'annonce de la fermeture des écoles...

Pendant le confinement, Mme Barbieu a envoyé du travail par internet aux CE1-CE2, trois fois par semaine, en privilégiant la lecture, le français et les mathématiques. Avec courage et patience, cette période a permis aux parents d'expérimenter le métier d'enseignant. Les élèves se sont montrés assidus en poursuivant à la maison le travail de classe, ce qui n'est pas toujours facile...

A la maternelle, pour maintenir la pratique de la manipulation tout en mettant en œuvre certains éléments des programmes, Mme Toublanc a lancé de nombreux défis à ses élèves comme composer un arc-en-ciel d'objets de différentes couleurs ou réaliser la plus longue chaîne de pinces à linges possible... Les TPS-PS-MS ont rivalisé d'idées pour répondre à leur maîtresse par l'intermédiaire de photos que celle-ci a montées en vidéos. Un travail réalisé en famille, qui a permis aux enfants de retrouver leurs camarades et même leur maîtresse, par l'intermédiaire de l'écran. Dans le RPI, le défi de poursuivre le lien avec les élèves malgré le confinement a été relevé! Nous remercions les parents de nous avoir soutenues tout au long de cette période particulière!

A partir du 18 mai, suite à une concertation étroite avec la commune, l'école a pu réouvrir ses portes à ceux qui avaient fait le choix du retour à la scolarisation. Les pratiques sanitaires imposent désormais aux élèves de se laver très régulièrement les mains et de respecter constamment la distanciation d'un mètre entre eux. Ceci nécessite bien sûr les efforts de chacun, notamment en récréation où les jeux collectifs sont proscrits. Malgré ces nouvelles mesures, tous les élèves sont satisfaits d'avoir repris le chemin de l'école. Les autres poursuivront le travail à distance jusqu'aux vacances, avec l'aide précieuse de leurs parents.

École de Villeherviers



Vendredi 13 mars, nous avons défilé dans Villeherviers avec nos costumes. Une fois rentrés à l'école nous avons fait un concours de déguisements (clown, carambar, chirurgien, Robin des bois, radar automatique...).

Nous avons ensuite goûté puis les parents sont arrivés pour notre spectacle. Toute l'école a chanté Nagawika. Nous avons bien profité de cette journée ensemble qui était la dernière avant le confinement... mais ça nous ne le savions pas encore!

Les CM1-CM2



L'amicale des écoles Loreux, Millançay, Villeherviers

L'amicale des écoles organise différentes actions afin de récolter des fonds

pour les enfants du RPI.

Pour l'année scolaire 2019-2020, voici ce que chaque action a rapporté :

Bourse aux jouets : 247 € - Soirée tartiflette : 325 €
Marché de Noël : 559 € - Fête de Noël : 267 €

- Vente de gâteaux BIJOU : 275 €

En 2018-2019, voici ce que nous avons financé (2019-2020 n'étant pas représentatif) :

Spectacle de Noël pour les enfants : 721 €
 Achat de matériel pour les écoles : 575 €
 Sorties et projets scolaires : 900 €

Vos idées et votre participation sont les bienvenues.

MEDIATHEQUE Annick Faÿs 2, rue Madeleine 41200 MILLANÇAY

téléphone : 02.54.96.24.19 email : bibli.millancay@gmail.com

La bibliothèque se déconfine et ses activités reprennent petit à petit en plusieurs phases :

- * Après désinfection des locaux et du matériel, retour des documents empruntés avant la fermeture. Ils seront mis en « quarantaine » et nettoyés avant de regagner les étagères.
- * <u>Mise en place d'un drive</u> : vous pourrez réserver des documents soit par téléphone, soit par mail, soit en vous connectant sur notre catalogue en ligne

https://millancay.c3rb.org/opacnet/OPAC.net

les ouvrages réservés vous seront remis selon une plage horaire qui vous sera communiquée.

Un service de portage à domicile réservé aux personnes « fragiles » est également prévu. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : bibli.millancay@gmail.com

* <u>A partir du samedi 27 juin</u>, réouverture progressive de la bibliothèque dans le respect des règles sanitaires : accès limité à 2 personnes simultanément - port du masque - lavage des mains pas de lecture sur place ...

Vous pouvez toujours emprunter des documents numériques à lire sur liseuse, tablette, ordinateur, smartphone ou autre support numérique en vous connectant aux ressources en ligne

http://lecture41.culture41.fr/bib-7-7

ce qui donne également accès à des magazines, à des films, à la musique, aux jeux, à la formation en ligne.

Animations de septembre à décembre 2020

« Amies Voix » festival de contes en Loir-et-Cher fête sa 20ème édition

Septembre / octobre :

- spectacle Les 7 gueules du dragon par "Les Volubiles"

- exposition : marionnettes

- exposition: 20 ans, Amies voix

- heure du conte : Kamishibaï « Pinocchio »

- atelier création manuelle : « marionnettes en fête »

le mardi 6 octobre 2020 à 18h30 du 26 septembre au 17 octobre du 26 septembre au 24 octobre le 10 octobre à 11h00 le 26 septembre à 10h00

Novembre:

- En exclusivité : exposition interactive « Lux in Tenebris » enquête au cœur du Moyen-Âge.
 réservée aux adolescents et adultes, un thriller médiéval - du 11 novembre au 9 décembre

Décembre :

- Raconte-moi des histoires avec « baluchon- Marmiton de Lison »
- En attendant Noël avec un Kamishibaï : « Noël à l'envers »
- Atelier création de Noël.

MESSAGE ELECTORAL D'UNE JEUNE NONAGENAIRE Haro 2020

Ougened him was allow woter Dans des conditions liveitées. Il n'en fant pas mous c'est logique Olocomplin ce devon civique. C'est dans de filles creonstances Alail faut que vive notre France. Quand c'est la Terre entière Qui n'a su fermer ses barrieres quant c'est le moude tout entrite Qui short A uni pour resistor Le monde est devem si amer Opine a mis les Dieux en coler alors si dous as moments là Massed warment the Des courageup candidats Out liver roule producer Te fauther les reorganter Et moute les exauler Pour que dans mos communantes Ka vie servinement pusse con

Aujourd'hui nous allons voter
Dans des conditions limitées.
Il n'en faut pas moins c'est logique
Accomplir ce devoir civique.
C'est dans de telles circonstances
Qu'il faut que vive notre France.
Quand c'est la terre entière
Qui n'a su fermer ses barrières
Quand c'est le monde tout entier
Qui doit s'unir pour résister

Le monde est devenu si amer
Qu'il a mis les Dieux en colère
Alors si, dans ces moments-là,
Des courageux candidats
Ont bien voulu postuler
Il faudra les réconforter
Et ensuite les épauler
Pour que dans nos communautés
La vie sereinement puisse continuer!

ÉTAT CIVIL 1^{er} SEMESTRE 2020

du 17 décembre 2019 au 18 juin 2020

Naissances

Marilou BUCQUET 18 mars 2020 Mila BARTHÉLÉMY 16 avril 2020

Mariage

JAHAN Monique et CHINÉLLATO Jacques 4 février 2020

<u>Décès</u>

RENAULT veuve DIOT Janine	26 décembre 2019
ADAM épouse ROBINEAU Huguette	31 décembre 2019
EYMAS veuve DÉJEAN Huguette	17 janvier 2020
TEXIER Claude	23 janvier 2020
HERVIER Suzanne	8 avril 2020
BERTRAND Michel	14 avril 2020
PELLET veuve JAUGER Lucette	15 avril 2020
GAULLIER Bernard	16 avril 2020
GENDROT épouse GAST Claudine	28 avril 2020
BAUDOUX Michel	12 mai 2020

* * * * * * * * * * *

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS



SYNTHESE DE LA REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2020

Notre intercommunalité de la Sologne des Étangs compte 12 communes, 8710 habitants (base 2018) et 28 conseillers titulaires.

Le président sortant Jean-Pierre Guémon, élu en 2017, ne s'est pas représenté à sa succession.

PRESENTATION DU BILAN DU MANDAT

Développement économique - aides aux entreprises :

Projets réalisés :

- Mise en place des fonds de concours aux communes.
- Mise en place des aides immobilières, des aides directes et à l'apprentissage.
- Construction d'ateliers relais, BLM, laboratoire balistique, fin de CMI et vente des bâtiments.

Projets en cours :

- Construction d'ateliers de 150 m² en 5 modules.
- Étude concept immeuble de bureaux design.
- Réhabilitation partielle de l'ex-maison de retraite de Neung pour la création 17 logements.
- Étude pour l'implantation d'une résidence hôtelière et touristique.
- Installation de panneaux photovoltaïques.
- Création d'un restaurant dans la Villa des Fleurs (ex-maison de retraite de Neung).

Politiques communautaires:

Projets réalisés:

- GIP RECIA: mise en œuvre d'une mutualisation.
- BIBLIOTHEQUES: recrutement d'un coordinateur, organisation d'animations.
- MAISON DU CERF: (modernisation) nouvelle scénographie.
- JEUNESSE: coordination des centres de loisirs, aide au financement du BAFA.
- TOURISME : Signalétique, Jeu découverte : « Gustave et le mystérieux pendentif ».
- Maison de Services au Public : labellisation en cours.
- JEUNESSE et ANIMATION : distribution de chéquiers jeunesse.

Projets en cours :

- Dans le domaine de la santé : arrivée d'un médecin à mi-temps (IDMS).
- Achat du cabinet médical de Dhuizon et installation du docteur Perrine Paccou.
- URBANISME : écriture du Plul.
- SPORT : Soutien logistique et financier du Grand Prix Cycliste de la Sologne des Étangs.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS

RESULTAT DES ELECTIONS

PRESIDENTE : Madame Agnès Thibault, maire de Marcilly en Gault depuis 1995. Elle a siégé au Conseil Régional, au Conseil Départemental et a été 1^{er} vice-présidente de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières.

Objectifs de la présidente pour ce mandat :

- L'économie :
 - ♦ Organiser à nouveau le Forum des Entreprises.
 - ♦ Construction d'un bâtiment design de bureaux sur le site d'ECOPARC.
 - ♦ Attirer et accompagner l'installation de nouvelles entreprises sur notre territoire.
- La santé :
 - ♦ Accueillir de nouveaux médecins.
 - ♦ Assurer la continuité d'activité des pôles de santé de Neung sur Beuvron et de Dhuizon.
- Le tourisme, la culture, les bibliothèques, le sport, l'enfance-jeunesse, l'entraide entre nos villages, avec la possibilité d'un accompagnement de la Communauté de Communes seront le véritable fil rouge de notre mandature.

1^{er} VICE- PRESIDENT : Philippe Agulhon, maire de Millançay, deuxième mandat

en charge du développement économique du territoire.

2 ème **VICE-PRESIDENT**: Guillaume Giot, maire de Neung sur Beuvron.

en charge de la santé et de la mutualisation.

3^{ème} **VICE-PRESIDENT**: Michel Buffet, maire de Dhuizon

en charge du développement tourisme, marque Sologne et mobilité douce

4^{em} VICE-PRESIDENT : Eric Morand, maire de Montrieux

en charge des travaux et de la maintenance.

5ème **VICE-PRESIDENT**: François d'Espinay Saint Luc, maire de Veilleins

en charge de l'environnement, NATURA 2000 et le SPANC.









LIRE, ECRIRE, mais aussi MAITRISER LES OUTILS NUMERIQUES

Avec l'épidémie COVID-19 qui a conduit au confinement, toutes les actions engagées par le département ont été brutalement stoppées.

Le CRIA 41 poursuit ses activités et prépare la rentrée de septembre 2020.

Le CRIA 41 propose, en partenariat avec la MSAP de Neung/Beuvron :

- Des programmes d'accompagnement s'adressant aux personnes qui rencontrent des difficultés :
 - de lecture, d'écriture, de calcul,
 - √ rédiger un courrier,
 - √ comprendre les factures,
 - ✓ accompagner leurs enfants dans leur scolarité.
 - d'utilisation des outils numériques,
 - ✓ utiliser un ordinateur, une tablette,
 - √ organiser les fichiers numériques,
 - ✓ naviguer sur les sites officiels.

Ces programmes personnalisés sont établis sur la base des besoins exprimés par chaque personne. Les formations, animées par des bénévoles, sont accompagnées d'une évaluation continue pour valider, avec chacun, les progrès réalisés, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés.

- Un atelier « lire et comprendre le code de la route », à la MSAP, en septembre 2020.

Cet atelier ne remplace pas le travail des auto-écoles mais il s'adresse à ceux qui éprouvent des difficultés pour lire les questions de code ou comprendre les diapositives.

En outre, pour se rapprocher du public, le CRIA 41 met en place :

- Une permanence aux heures d'ouverture de la bibliothèque Annick Faÿs à Millançay.

Si vous souhaitez bénéficier de ces aides ou si vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées, n'hésitez pas à contacter :

- Le CRIA 41, au 02 54 43 40 84 ou 06 87 06 32 91,
- Alain Delarbre au 06 49 42 63 86 (correspondant CRIA 41)

Pour vous inscrire et obtenir des informations sur ces programmes, contactez :

La Maison des Services au Public MSAP, (ex RSP) de Neung/Beuvron au 02 54 76 84 47,

Tous les contacts et entretiens sont strictement confidentiels

VIE ASSOCIATIVE 17

Le Tennis Club Sologne des Étangs : Saison 2020-2021



Pour cette nouvelle saison:

Président : Aurélien THOMAS

Vice-présidents : Dominique DARCHIS et Fabrice LEHOUX

Trésorière : Annette GUILLET
Trésorier-adjoint : Dominique COUTAN
Secrétaire : Stéphanie DURAND
Secrétaire adjointe : Patrick ROUSSEL

Membres: Mélanie CAVIGNAUX, Michèle JAFFRE, Virginie DUPRAY, Mehdi

BARBOUX, William BEAUDOIN, Julien BRIGAULT Christophe FAS

SOT, Thierry MARCHET, Patrick THENOT

INFORMATIONS SUR LE CLUB:

1/ Inscriptions : A partir du 1er août 2020

▶ Il est important de prendre sa licence car elle vous protège en cas de blessure, vous donne des avantages auprès de la FFT et vous permet surtout de pouvoir participer à des tournois homologués.

► Rappel des cours : Préinscription en juin 2020

 Pour prendre ou vous réinscrire à des cours (enfants et adultes), jusqu'à juin 2021 vous pourrez dès juin 2020 vous renseigner, une pré-inscription est recommandée car les créneaux de l'école de tennis seront limités, contactez Mr THOMAS Aurélien au 06.70.35.23.09

Si vous désirez vous inscrire au groupe « Tennis santé » à la salle de Millançay ne tardez pas !

2/ Réservation et location des courts : TEN'UP

Désormais la réservation des courts de tous les terrains du TCSE se fait en ligne via le site internet

TEN'UP (https://tenup.fft.fr/location-horaire).

Ceci apporte un confort pour chacun de réserver à distance il suffit d'utiliser les mêmes codes que ceux que vous utilisiez avant dans votre espace du licencié.

Pour les licenciés cette nouvelle application est à télécharger, elle facilite la recherche de Tournois, partenaires, etc.

Pour jouer occasionnellement sur les terrains extérieurs, veuillez régler et récupérer la clé à la

boulangerie Gourmandises d'Océane de Millançay que nous remercions.

- □ Pour information et toute location spécifique (Comité d'entreprise) :
- M. Aurélien THOMAS: au 06.70.35.23.09



3/ Animations à venir du TCSE:

- ▶ Bal du TCSE 10 octobre 2020
- ➤ Tournoi Senior + : en février 2021 (dates à définir) salles de Millançay et Dhuizon. En projet, un tournoi interne sur plusieurs mois.
- ▶ De nombreuses animations sont prévues pour les jeunes pour la nouvelle saison dont la mise en place de matchs ; un affichage et une communication seront faits ultérieurement.

Nous remercions tout particulièrement les commerçants qui soutiennent nos animations avec des donations

Le bureau du Tennis Club Sologne des Étangs s'engage à toujours développer notre Club grâce au soutien de la mairie et de la Communauté de Communes de la Sologne des étangs que nous remercions.



Malgré le confinement, la Gymnastique Volontaire Sologne des Étangs a entretenu et conservé le lien social avec ses adhérents par le biais des réseaux sociaux.

La saison 2019/2020 est sur le point de s'achever, dans un contexte particulier.

Avec l'autorisation de la Municipalité, des cours seront dispensés à l'extérieur, par petits groupes, tout en respectant les gestes barrières préconisés par l'EPGV.

Patienter, c'est aussi préparer la rentrée afin d'assurer et d'enrichir notre plan de relance 2020/2021. Nous espérons vous retrouver en septembre en pleine forme ! Un planning sera déposé chez les commerçants.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur nos activités, n'hésitez pas à contacter **Marie-Claude Laurent au 06.79.49.88.90**

MILLAN'CYCLISME REMERCIE SES PARTENAIRES



Le 7 février dernier, avant que le confinement soit en place, nous espérions encore pouvoir organiser notre grand prix le 4 juillet...



A ce titre, nous avons reçu l'ensemble de nos partenaires financiers et institutionnels, ainsi qu'une partie de nos bénévoles, pour dans un premier temps les remercier, puis dans un second temps, présenter l'édition 2020!

La crise sanitaire du COVID-19 en aura décidé autrement. Nous vous donnons donc rendez-vous en 2021, pour la 2^{ème} édition. Celle-ci partira de **LA FERTE BEAUHARNAIS** pour rejoindre **ECOPARC.**



Malgré tout, l'association ne sera pas en reste, puisque nous avons été retenus pour organiser le **CHAMPIONNAT REGIONAL DE CYCLO CROSS, les 5 et 6 décembre**.

Près de 2000 spectateurs sont attendus sur ce week-end majeur de la discipline !!!

Pour contacter **MILLAN'CYCLISME** et rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous appeler au : **06.76.95.13.09**

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le 29 février 2020, le comité des fêtes a rassemblé 140 personnes à son traditionnel diner dansant. Nous avons été contraints de refuser quelques personnes.

L'orchestre **Melody** ainsi que le repas préparé par « *La Petite Folie* » ont contribué à la pleine réussite de ce diner.

Venez tout aussi nombreux l'année prochaine le **27 février 2021**.







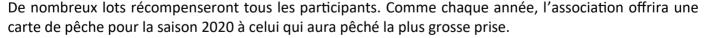
Vu la situation actuelle, nous n'avons pas pu nous réunir pour l'instant pour organiser les prochaines manifestations 2020 et compte-tenu de l'incertitude de la situation dans le cadre de rassemblements dans les mois à venir, il nous apparait pour l'instant compliqué de les organiser en respectant toutes les mesures sanitaires.

L'équipe dynamique du **Comité des fêtes** accueillera avec plaisir toutes les personnes qui souhaiteraient apporter des idées nouvelles et s'investir même occasionnellement dans l'organisation d'une ou plusieurs manifestations et notamment la **Foire à la citrouille**.

Vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau, Cynthia BOURSAIN ou sur notre site internet : cdfmillancay.wifeo.com ou par mail : cdf.millancay@hotmail.fr

ÉTANG DES MILLANÇOIS

A l'occasion du **14 juillet 2020**, si les mesures sanitaires gouvernementales le permettent sans trop de difficultés, nous organiserons notre concours de pêche annuel ainsi que le repas traditionnel.



Début d'inscription : 8h00 au prix de 5 € pour une ligne comprenant une boisson offerte. La pêche restera ouverte le reste de l'après-midi pour tous les participants.

Avis aux amateurs de pêche !!!!!

Venez passer de bonnes journées autour de l'étang au tarif de 5.00 € par adulte et 2.50 € par enfant.

Cynthia BOURSAIN - Trésorière de l'association



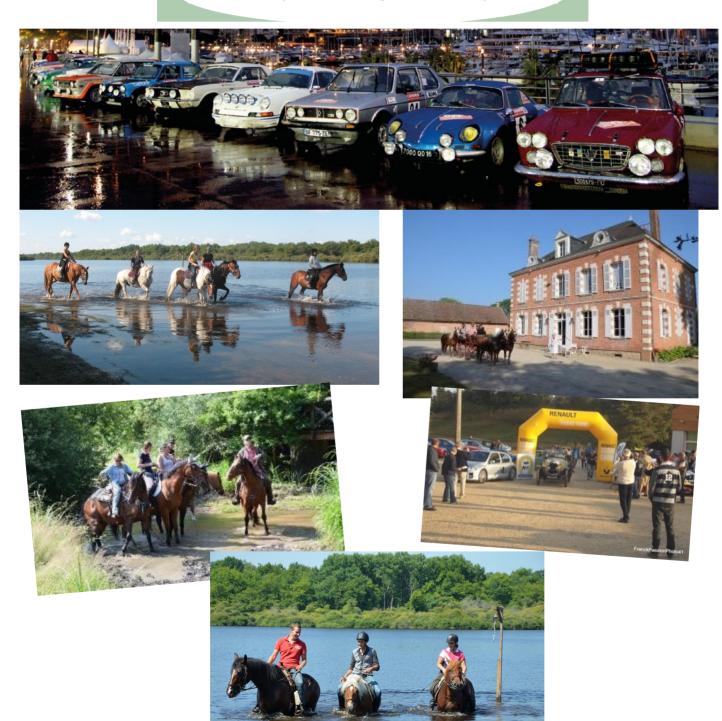


LA P.A.R.C. MILLANÇOISE

2020 restera une année bien particulière, mais gardons le moral et la forme !!! Faute de pouvoir organiser la traditionnelle randonnée du 14 juillet et le Rallye Rétro Solognot, nous espérons vous retrouver nombreux en novembre, à l'occasion de notre soirée dansante.

Bel été à vous et portez-vous bien d'ici là!

Petite rétrospective en images des années passées :





Section de Millançay Siège social : Mairie de 41200 MILLANÇAY

L'assemblée générale s'est tenue le 8 février à Fondjouan. Serge GILLET nous avait prévenus dès le mois d'octobre qu'il ne désirait plus être président pour cause de santé. Nous nous sommes mis d'accord pour assurer la continuité du bureau pour l'assemblée générale du mois de février, les sorties étant organisées avec les sections de Mur de Sologne et Dhuizon au mois d'octobre.

Photo de la commission administrative prise après l'assemblée générale :



Au premier plan de gauche à droite :

Yvette OUTIN, Liliane ORLANDO (responsable du secteur), Alain FLICK (président), William JOUBIER (trésorier adjoint).

Debout:

Jean-Marie VERRET, Lucienne BOURDELAS, Maurice LEZE, Marie-Odile DESIRE, James JULLIEN, Geneviève FLICK (secrétaire adjointe), Françoise BARDOU, Henry CHESNEAU et Jean-Claude GUIGUIN.

Manquent sur la photo:

Patrick JAMBOU (vice-président et secrétaire) et Jacques BOURSEREAU (trésorier).

Le 6 mars, sortie à CHECY pour la journée « rencontre » organisée par les transports Simplon.

« Les pépites de l'Amérique du sud. »

Ce fut un superbe spectacle avec une trentaine d'artistes professionnels dont une vingtaine de danseurs et danseuses et une dizaine de musiciens mariachis.

Un voyage coloré et rythmé au travers d'une dizaine de pays: Mexique, Argentine, Pérou, Brésil, Colombie, Bolivie, Vénézuela et Chili.



La fréquentation de toutes les activités était restée stable: marche, pétanque, repas à Fondjouan et jeux à la salle des fêtes, puis est arrivé le coronavirus qui nous a tous confiné. Le concours de belote et toutes les activités ont été annulés ainsi que les sorties (spectacles de PAULO et des bodin's, mini croisière sur la Mayenne).

Deuxième semestre

Nous espérons tous reprendre le plus tôt possible toutes nos activités, mais en toute sécurité.

Le fil conducteur de notre association reste de proposer tout au long de l'année une palette d'animations accessibles au plus grand nombre de personnes de notre village, toutes tranches d'âges confondues, dans le but de se détendre, de se divertir et d'éviter l'isolement pour les plus âgés. Chacun peut s'essayer à nos activités plusieurs fois avant d'adhérer.

Pour tout renseignement: FLICK Alain au 06.37.59.31.12, JAMBOU Patrick au 06.37.58.55.47 et BOURSEREAU Jacques au 06.80.02.10.94.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux.

Collecte des déchets

Jours de collecte:

Ordures ménagères (bac couvercle vert) : MARDI APRES-MIDI

Emballages (bac couvercle jaune): JEUDI APRES-MIDI, semaines PAIRES

La collecte des déchets est assurée les jours fériés, hors 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, où elle est décalée.

Rappel: les containers de dépôt de verre, vêtements et journaux sont placés derrière l'atelier municipal.

	Hiver du 01/11 au 31/03	Été du 01/04 au 30/10	
	mardi/jeudi	mardi/jeudi	
Horaires déchetterie NEUNG-sur-BEUVRON	14h00 à 17h00	14h00 à 17h30	
	samedi 14h00 à 17h00	samedi 14h00 à 18h00	
	lundi/mercredi/vendredi	lundi/mercredi/vendredi	
Horaires déchetterie DHUIZON	14h00 à 17h00	14h00 à 17h30	
	samedi	samedi	
	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	

Entretien des trottoirs:

Afin de maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène et de faciliter l'accès aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, il est demandé aux propriétaires et locataires riverains des trottoirs ou des banquettes (sur 1,20 m de large réglementaire), de balayer les fleurs, les feuilles ou fruits provenant des arbres à proximité et d'élaguer les arbres et arbustes dépassant sur le domaine public.

Nuisances sonores:

Les travaux de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse et autres...) pourront avoir lieu :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC



MAIRIE DE MILLANCAY

7 rue des Carnutes - 41200 MILLANCAY

Tél. 02.54.96.64.78 - Fax. 02.54.96.16.21 - email: mairie.millancay@orange.fr

Site internet : http://millancay.fr/

la mairie est fermée le mercredi tout comme l'agence postale

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h00/13h00	9h00/13h00	fermé	9h00/13h00	9h00/13h00	10h00/12h00

Une permanence est assurée tous les samedis matins par le Maire ou ses adjoints.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

7 rue des Carnutes - 41200 MILLANCAY Tél. 02.54.96.64.90

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h00/13h00	9h00/13h00	fermé	9h00/13h00	9h00/13h00	10h00/12h00

Levée du courrier du lundi au samedi à 13h00

Plomberie - Sanitaire Electricité - Chauffage

SARL JAUGER - BONARD

Email: jauger-bonard@wanadoo.fr

1, rue Boulaye 41200 Millancay Tél. 02 54 96 64 33 Fax 02 54 96 15 15

RM 391 941 572 00011 - APE 453 F



Le Relais de Sologne

PERONA Marc

bar-tabac-hôtel-restaurant-omeletterie

Tél.: 02 54 96 65 02

4-6 rue des Fosses 41200 MILLANCAY

SIRET 434 313 441 00017 - APE 551 A



9 rue des Fossés 41200 Millançay 02.36.14.89.47

familyworkshop41@gmail.com

Béatrice DELARBRE

SCIERIE

Débit sur liste

Vente à tout public

DE MILLANCAY

info@scierie-millancay.fr

EXPLOITATION FORESTIERE

Chêne, Pin, Peuplier, Douglas Mirador en chêne

17 rue des Fossés

41200 MILLANCAY

昌 02 54 96 02 91

WWW.SCIERIE-MILLANCAY.FR

2 02 54 96 64 87

Diplômée de l'École du Louvre Diplômée du Centre de Formation et de Restauration du Patrimoine Ecrit: option restauration de documents graphiques

Restauration et encadrement de conservation des œuvres sur papier : gravures, lithographies, dessins, aquarelles...

06 19 42 41 55 beatrice.delarbre@free.fr "Bellevue", route de Vernou - 41200 - Millançay



ELECTRICITE GENERALE neuf et rénovation — dépannage



35 rue de monthault -41200 MILLANCAY Mail:nicolas.baudoux@orange.fr





Drive Légumes Bio commande en ligne

oute de Marcilly en Gault

41.260 Millançay

https://www.jardin-anthemis.fr

Tel.: 02 54 76 06 76 patrick.bio@orange.fr

Formations Bio Sainte Marthe

Pascale Fromonot Directrice

www.formationsbio.com 02 54 36 13 91 pascalefromonot@formationsbio.com 3 Château de Bonnet - 36120 Ardentes







PANNEAUPOCKET





TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune





L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

MANIFESTATIONS 2^{ème} SEMESTRE 2020

soyez,

souhaitez.

quand vous

La méconnaissance de l'évolution de la pandémie COVID 19 nous amène à la prudence dans l'annonce des manifestations du 2^{ème} semestre 2020.

Nous suivrons les recommandations de la Préfecture et vous informerons par voie d'affichage et sur **PANNEAUPOCKET**, si les manifestations attirant un nombreux public peuvent avoir lieu.